Université de Montréal

La reconnaissance des acquis expérientiels

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : Diplôme complémentaire de pratique infirmière spécialisée 2-630-2-4

Cours : SOI 6308 - Intervention d'urgence en santé mentale

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Infirmier ou infirmière - ou autre professionnel de la santé ayant une expérience pratique d'au moins 2 ans en évaluation des troubles mentaux et en gestion et évaluation de crise ou d'urgence en santé mentale (ex: psychologue, travailleur social, psychoéducateur, médecin, psychiatre, etc.) - qui a travaillé en santé mentale et qui a joué un rôle en évaluation clinique, incluant la participation à l'élaboration du diagnostic.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

	Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer Oralement et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)	Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Créer un environnement sécuritaire pour construire la confiance des Personnes et des équipes en toutes circonstances.	☐	☐	☐	☐
2	Mettre en action mon raisonnement clinique dans l'exercice infirmier en proposant des améliorations à ma pratique dans des situations cliniques d'autoagressivité et d'hétéroagressivité.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

	Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer Oralement et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)	Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
3	Mettre en action mon raisonnement clinique dans l'exercice infirmier selon l'étendue de pratique établie par la loi (infirmière praticienne spécialisée).	☐	☐	☐	☐
4	Sans objet	☐	☐	☐	☐
5	Sans objet	☐	☐	☐	☐
6	Sans objet	☐	☐	☐	☐
7	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

elon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer Oralement et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
8	Sans objet	☐	☐	☐	☐
9	Sans objet	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE, je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) **:**

* Curriculum vitae complet et à jour :
Postes occupés
Dates d'embauche et de fin
Rôles et responsabilités dans chaque poste
Nombre d'années d'expérience cumulées, d'heures de travail par semaine
Formations complétées (grade, pays, date)
Expériences pertinentes

* Lettre de motivation qui explique comment l'expérience clinique correspond aux acquis d'apprentissages visés par le cours

* Attestation d'emploi / Lettre de l'employeur confirmant une expérience d'au moins 2 ans à temps complet (3640 heures) en contexte d'urgence ou de crise en santé mentale impliquant l'évaluation et la gestion des risques hétéro et auto agressifs

Gabarit(s) à télécharger (recommandé) **:**

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) **:**

Rendez-vous : la faculté prendra rendez-vous avec vous pour une évaluation en présence de la personne évaluatrice. Les modalités d'évaluation peuvent varier selon la nature des compétences à évaluer : mises en situation orales ou écrites, entrevue, etc.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :	
1	Correspondre au profil ciblé;
2	Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
3	Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :	
1	Soumettez votre demande en ligne en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
2	Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour (en un seul document pdf)
3	Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les sigles de cours, dans la section *Demande* du formulaire
4	À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à nous écrire en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.